



DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA EDUCATION AU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DU 26 MARS 2024

Madame la rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du CSA,

Notre organisation, **l'UNSA Éducation**, a appelé à la grève le 19 mars dernier pour qu'enfin les personnels de l'Éducation nationale, qui ont vu leur pouvoir d'achat s'effondrer ces dernières années, puissent obtenir la revalorisation légitime à laquelle ils ont droit. Pourtant, en guise de reconnaissance des métiers qu'ils exercent, faisant fi non seulement de leur investissement mais également de leur rôle social indispensable, ils devraient une fois de plus faire les frais de la politique d'austérité menée par le gouvernement.

Pour **l'UNSA Éducation**, dans les faits, ce gouvernement n'aura réussi que dans un domaine : affaiblir encore le service public d'éducation et dégrader un peu plus les conditions de travail des personnels. Le ministère n'a cessé de prétendre vouloir procéder à un choc d'attractivité. Mais dans la réalité, il semble insensible non seulement à la désillusion des personnels mais aussi à la poursuite et à l'aggravation de la crise majeure d'attractivité de l'Éducation nationale.

Pour **l'UNSA Éducation**, il y a une inconscience à refuser de sanctuariser le budget de l'éducation nationale alors que nul ne peut ignorer la réalité de la crise traversée et l'impérativité de renforcer les moyens pour rendre à l'école publique la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Ce CSA-A a pour objet la préparation de rentrée 2024. Il se tient aujourd'hui dans le contexte de la mise en place du « choc des savoirs » dénoncée par **l'UNSA Éducation** et par la majorité des organisations syndicales. Pour rappel, nous sommes opposés à l'ensemble des mesures et notamment aux groupes de français et de mathématiques, même si nous saluons la disparition de la notion de niveau pour organiser ces groupes. Cette notion ne peut cacher l'idéologie politique macronienne que l'UNSA Education refuse.

Nous exigeons que soit autorisée la souplesse dans l'organisation des groupes pour la rentrée 2024 : il est impératif de faciliter l'organisation des collèges sans trop dégrader les conditions d'exercice des enseignants.

Enfin, nous ne pouvons concevoir que soit étendu ce dispositif aux classes de 4èmes et de 3èmes à la rentrée 2025. Il est essentiel qu'un bilan soit partagé à l'issue de la prochaine année scolaire avant toute décision d'extension.

L'UNSA Éducation souhaite seulement que des dispositions soient prises en fonction des besoins réels des élèves et non plus des mesures strictement politiques en direction de l'opinion publique. D'ailleurs, les sciences de l'Éducation sont très claires : les groupes tels qu'ils seront mis en place seront inefficaces.

Par ailleurs, il faut abandonner les autres dispositifs envisagés comme la classe de prépa-seconde qui n'a aucun sens, et la labellisation des manuels dont le sens caché et néfaste transparait très clairement dans les textes avant qu'ils ne dégradent davantage les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves.

Concernant les tenues uniformes, nous vous demandons Madame la rectrice que leur financement ne soit pas pris sur le budget du dispositif *Notre École faisons-la ensemble* (Nefle) car le port de l'uniforme n'est ni un dispositif pédagogique ni à l'initiative des équipes pédagogiques.

Pour nous, il ne résoudra pas la question du bien-être à l'école comme il n'améliorera pas les résultats des élèves.

Concernant les postes enseignants, vous nous présentez Madame la rectrice à l'occasion de ce CSA, des chiffres sans équivoque : une mesure de rentrée à -50 postes en ETP ramenée à 32 par intégration du schéma d'emplois complémentaires et un solde de 25 suppressions pour les EPLE avec pas moins de 89 mesures de carte scolaire.

Le SE-Unsa a évoqué devant la ministre ses fortes préoccupations budgétaires. Comment va-t-elle envisager de financer, sur les fonds de réserve, les postes supplémentaires créés par G. Attal en décembre ? Comment va-t-elle absorber 700 millions de moins ? La ministre n'a pu répondre à ces interrogations...

Nous dénonçons d'ailleurs la sous-consommation d'usage, depuis plusieurs années, de la masse salariale en raison des difficultés à recruter les personnels.

L'UNSA Éducation a également déploré les perspectives d'austérité budgétaire à venir avec l'annonce de 20 milliards de moins sur le budget de l'État en 2025. Compte tenu des besoins en matière de revalorisation pour tous et de moyens pour l'École, c'est un autre cap qu'il faut prendre !

L'UNSA Éducation tient maintenant à vous alerter sur 2 disciplines d'enseignement général en particulier : la technologie et l'allemand.

Tout d'abord, les conséquences de l'abolition de l'heure de technologie en 6^e l'année dernière engendrent cette année 32 suppressions de postes dans notre académie entre les collèges et les lycées. La bienveillance promise l'an passé a été de courte durée suite à la suppression de la discipline en 6^{ème} !

Pour l'allemand, alors que vous nous assurez de votre politique de soutien à la langue à chacune de nos interpellations, ce sont 13 postes à la rentrée qui sont supprimés entre les collèges et les lycées de l'académie ! Madame la rectrice, nous n'avons pas la même notion du soutien ! Et ne nous répondez pas que ces suppressions sont la conséquence du manque d'élèves car pour nous c'est bien l'inverse qui se produit : c'est bien parce qu'il n'y a pas de continuité pédagogique, qu'il n'y a pas d'élèves. Pour avoir des élèves, il faut des profs affectés durablement et pas sur des quotités horaires de plus en plus restreintes et seulement à titre provisoire sur des BMP !

Concernant les postes de CPE, nous n'avons malheureusement pas été entendus il y a deux ans lors de la création des postes profilés « internat d'excellence » et « mixité sociale ». Nous vous avons pourtant alertée sur le besoin prioritaire de renforcer les vies scolaires en souffrance plutôt que d'affecter des CPE sur des missions particulières. Le redéploiement de trois de ces postes pour la rentrée prochaine aurait pu nous satisfaire si les conséquences sur les établissements qui les perdent avaient été évaluées. Pour nous cela ne fait pas de doute, la dégradation des conditions de travail de tous et l'impact sur le climat scolaire sont inévitables.

Il en sera de même si vous vous obstinez à supprimer un poste au lycée Tom Morel d'Annecy pour le redéployer dans un autre établissement. Les personnels vous ont d'ailleurs manifesté leur inquiétude dans une lettre adressée récemment. Ils vous rappellent que le lycée Tom Morel accueille des élèves en situation sociale, familiale et personnelle difficile et que cela demande une attention particulière et du temps à leur consacrer. Retirer un CPE de cet établissement c'est nier les besoins du terrain et faire un choix quantitatif face à des impératifs qualitatifs. Nous nous opposons fermement à toute suppression de postes et vous demandons de reconsidérer le poste fléché « référent académique mixité sociale » afin d'éviter cette suppression à Tom Morel.

Nous vous rappelons que **L'UNSA Éducation** revendique un poste de CPE pour 300 élèves parce qu'ils ont besoin d'adultes et de temps avec ces adultes pour être accompagnés dans leur parcours de formation.

Concernant les postes spécifiques, pour rappel, notre fédération s'oppose à l'encouragement de leur création en nombre dans le cadre de gestion de la mobilité craignant qu'ils puissent devenir vite sclérosant pour un établissement comme pour la mobilité des personnels.

Nous demandons que soient portés à la connaissance des agents tous les postes SPEA qu'ils soient vacants ou occupés et qu'ils fassent l'objet de réelles fiches de poste. Information et transparence s'imposent !

Plus largement, pour une information éclairante des agents lors du mouvement, nous renouvelons ici notre demande d'affichage du barème du dernier entré par discipline dans les GEO.

Enfin, aujourd'hui même s'ouvre à Nantes le congrès de **L'UNSA Éducation**, notre fédération. Il sera l'occasion pour les représentants de tous les métiers de l'éducation de relever les défis éducatifs et sociaux pour une école juste et laïque qui favorise la réussite de tous dans un contexte réel de mixité sociale et qui garantisse des conditions de travail dignes aux enseignants.

Pour l'UNSA Éducation,

Sophie Descazaux – Frédéric Zmarzly